

- [Contact](mailto:philippe.robin@universite-paris-saclay.fr)  
[philippe.robin@universite-paris-saclay.fr](mailto:philippe.robin@universite-paris-saclay.fr)  
[florence.constantinesco-becker@universite-paris-saclay.fr](mailto:florence.constantinesco-becker@universite-paris-saclay.fr)  
[Christophe.Regeard@universite-paris-saclay.fr](mailto:Christophe.Regeard@universite-paris-saclay.fr)

## Objectifs du parcours L2 Biologie

---

**Objectifs du parcours :** Le parcours L2 Biologie permet d'acquérir les connaissances et savoir-faire nécessaires à une poursuite d'études dans l'un des 4 parcours proposés en L3. Les enseignements disciplinaires dispensés visent l'apprentissage de notions et méthodes fondamentales relatives à différentes sous-disciplines de la Biologie, et la manipulation d'outils informatiques et statistiques indispensables en Sciences de la Vie. Le parcours inclut en outre des UE transverses et préprofessionnelles, dont un stage de 4 à 6 semaines (durée variable selon le cursus suivi) pouvant être réalisé en laboratoire de recherche, sur le terrain, en entreprise ou en établissement scolaire. Il est également possible d'effectuer un stage supplémentaire facultatif conventionné en fin d'année dans un laboratoire français ou étranger.

### Organisation des enseignements

Les enseignements de L2 Biologie s'organisent en 3 blocs de connaissances et de compétences (chaque bloc doit être acquis afin de valider l'année) :

- I) Bloc « Socle L2 Biologie » : Apprentissage ou approfondissement des bases fondamentales dans diverses sous-disciplines de la Biologie (Biochimie, Biologie Moléculaire, Génétique, Évolution et Écologie, Biologie Cellulaire et Développement) ainsi qu'en Statistiques et en Informatique.
- II) Bloc « Disciplines intégratives et ouverture L2 Biologie » : formation en Physiologie animale et végétale, en Microbiologie ou Écologie (au choix), et UE optionnelles d'ouverture (en biologie ou à l'interface entre la Biologie et d'autres disciplines).
- III) Bloc « Transverse et PPEI L2 Biologie » : UE obligatoires ou optionnelles à vocation transverse (Anglais, Sciences savoirs et sociétés...) et UE obligatoires ou optionnelles permettant d'affiner son projet personnel d'études et d'insertion (PPEI ; aide à la structuration du projet professionnel, aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, mise en situation professionnelle).

Le parcours L2 Biologie se décline selon 4 cursus : cursus Général, cursus Enseignement, cursus Bio-Concours et cursus BioPlus.

### Description du cursus Général :

Le cursus général est le plus varié avec un large choix d'options possibles.

#### Conditions d'accès au cursus général

Ce cursus n'est pas sélectif et constitue le cursus principal suivi par la grande majorité des étudiants issus de la L1 BCST.

---

### Description du cursus Enseignement

Ce cursus a pour objectif de préparer les étudiants aux filières de formation des professeurs des écoles, des professeurs de SVT et d'agronomie (poursuite de la formation en L3 « Sciences de la Vie » parcours ESVT ou en L3 mention « Sciences, Enseignement, Médiation »). Il débute

au S3 mais peut aussi être rattrapé au S4, en particulier pour les étudiants intéressés par le professorat des écoles. Il comporte :

- Des UE de géologie (S3 et S4) permettant aux étudiants d'acquérir une bonne maîtrise des échelles d'espace et de temps des objets géologiques, maîtrise particulièrement importante pour les étudiants se destinant au professorat de SVT.

- Une UE de mise en situation professionnelle (S4) permettant aux étudiants d'observer et d'analyser des pratiques d'enseignement dans deux établissements de niveau différent (4 semaines en établissement, par binômes). Les capacités d'analyse des étudiants sont développées et accompagnées par un ensemble de 24h de cours/TD répartis en amont du stage et en cours de stage. Les cours portent sur la pédagogie et donnent quelques éléments sur l'histoire du système éducatif.

#### Conditions d'accès au cursus Enseignement

Ce cursus a un effectif limité. Il est conditionné à un intérêt réel pour l'enseignement. Une lettre exposant les motivations de l'étudiant-e pour le métier doit être envoyée avant le début du S3 pour un suivi du S3 ou en milieu de S3 pour rejoindre ce cursus au S4.

---

#### **Description du cursus Bio-Concours**

Le cursus Bio-Concours est un cursus sélectif (sélection sur dossier) à effectif limité ayant pour objectif de préparer conjointement les étudiants à l'entrée en L3 (tous parcours possibles) et aux concours B des Écoles Nationales Supérieures Agronomiques (ENSA ; concours B-BIO) et Écoles Nationales Vétérinaires (ENV ; concours B-ENV). L'entrée dans une école est conditionnée à la validation d'au moins 120 ECTS. *Toutes les informations ayant trait aux concours B (notices des concours, programmes, calendrier des épreuves, sujets et rapports de jury...) sont disponibles sur le site suivant : <http://www.concours-agro-veto.net/>*

Le cursus inclut des UE spécifiques adaptées aux programmes des concours B-BIO/B-ENV en vigueur. Il comporte en outre des concours blancs et une préparation intensive aux épreuves orales d'admission. Une passerelle est possible en début de S4 vers le cursus Général.

Le taux de réussite aux concours B est particulièrement élevé au sein du cursus Bio-Concours qui le place parmi les meilleures formations de France aux concours B (pourcentages moyens d'intégration sur les 3 dernières années : 60% toutes écoles confondues, 36% ENV et 88% ENSA).

#### Conditions d'accès au cursus Bio-Concours

L'entrée dans le cursus SE FAIT EN DÉBUT DE L2. Elle est soumise à une sélection sur dossier.

(1) Pour les étudiants inscrits en L1 BCST dans l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay, l'admission dans le parcours est conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale d'au moins 14/20 en première session (barre non contractuelle dépendant des résultats globaux de la promotion).

(2) Pour les étudiants extérieurs à l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay, peuvent faire acte de candidature :

a) les étudiants ayant validé, l'année de leur candidature, une première année de Licence de Biologie dans une autre Université, avec au minimum 14/20 de moyenne générale en première session (barre non contractuelle dépendant des résultats globaux de la promotion).

b) les étudiants en BCPST1 (première année seulement) des CPGE autorisés à poursuivre en deuxième année dans leur formation et ayant obtenu, l'année de leur candidature, une équivalence de première année de Licence de Biologie avec au minimum une mention Bien.

## **Description du cursus BioPlus**

Le **cursus BioPlus** est un *cursus* sélectif (sélection sur dossier) à effectif limité qui offre à des étudiants motivés et désireux d'approfondir leurs connaissances en Biologie, une formation renforcée qui leur permettra de se familiariser au monde de la Recherche. Un très bon niveau général est une importante capacité de travail sont requis.

En plus des enseignements dispensés dans le Socle du L2 Biologie, des UE spécifiques sont proposées dans les deux autres blocs de connaissances et compétences. Elles ont pour objectif d'initier et former les étudiants à la démarche scientifique. Les étudiants du cursus BioPlus sont accompagnés dans la recherche de leur laboratoire de stage tout au long du premier semestre. Afin qu'ils puissent se familiariser avec l'environnement de l'équipe d'accueil, une étude bibliographique encadrée de leur futur projet leur est proposée dès le début du second semestre (janvier/mi-avril), avant même de débiter la partie expérimentale du stage (mi-avril/fin mai).

Les étudiants ayant validé leur année de L2 BioPlus pourront candidater prioritairement au Magistère de Biologie de l'Université Paris-Saclay (formation sélective) ou poursuivre leurs études en L3 Sciences de la Vie (tous parcours confondus).

### Conditions d'accès au cursus BioPlus

Le cursus est à effectif limité et son intégration soumise à une sélection sur dossier. Tous les étudiants (même ceux ayant validé un L1 BCST dans l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay) doivent candidater.

(1) Pour les étudiants inscrits en L1 BCST dans l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay, l'admission dans le parcours est conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale d'au moins 12/20.

(2) Les étudiants venant de 1<sup>ère</sup> année d'études de santé devront avoir validé l'équivalent de 60 ECTS avec une bonne moyenne générale.

(3) Pour les étudiants extérieurs à l'École Universitaire de Premier Cycle Paris-Saclay, peuvent candidater :

a) les étudiants ayant validé une première année de Licence de Biologie dans une autre Université, avec au moins 12/20 de moyenne générale.

b) les étudiants en BCPST1 ou BCPST2 ayant obtenu une équivalence de première année ou de seconde année de Licence de Biologie.

## **Public visé**

---

Utilisant les bases acquises en première année, la formation est ouverte aux étudiant(e)s ayant validé un L1 Biologie ou une première année d'études de santé. La formation est aussi ouverte aux étudiant(e)s issu(e)s de classes préparatoires BCPST ainsi qu'aux étudiant(e)s ayant obtenu un BTS ou un DUT dans le domaine de la Biologie (admission sur dossier).